

A R R Ê T É n° 2024-19 Réparation dispositif lumineux

Le Maire de la Commune d'YCHOUX,

Vu le Code de la route,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 & L 2213-2,

Vu le Décret n° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation,

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n°82.263 du 22 juillet 1982,

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant la disposition du Livre I 8^{ème} partie relative à la signalisation temporaire,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation de l'entreprise CHARVET DIGITAL MEDIA 62 rue de Follieuses 01700 Miribel les Echets pour le compte de la Mairie d'Ychoux rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX, en date du 07/03/2024,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la rue Félix Arnaudin à YCHOUX, pour effectuer des travaux de réparation d'un dispositif lumineux, pendant les travaux et ce pour raisons de sécurité.

Arrête

Article 1 : Des travaux seront réalisés par l'entreprise CHARVET DIGITAL MEDIA 62 rue de Follieuses 01700 Miribel les Echets pour le compte de la Mairie d'Ychoux rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX, **le 13 mars 2024, Rue Félix Arnaudin à YCHOUX.**

Article 2 : La circulation sera manuellement alternée avec basculement de la circulation sur la chaussée opposée, le stationnement de tout véhicule sera interdit et l'entreprise chargée de l'exécution des travaux aura à sa charge la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repliement de la signalisation.

Article 3 : Des barrières munies de panneaux appropriés seront mises en place et maintenues pendant toute la durée des travaux par l'entreprise CHARVET DIGITAL MEDIA 62 rue de Follieuses 01700 Miribel les Echets.

Article 4 : La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'application des présentes dispositions.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- CHARVET DIGITAL MEDIA 62 rue de Follieuses 01700 Miribel les Echets,
- MAIRIE Rue Félix Arnaudin 40160 YCHOUX,
- UTD, 41, Avenue Nelson Gaston BP 21 40110 MORCENX LA NOUVELLE,
- Gendarmerie 40600 BISCARROSSE.

Fait à YCHOUX, le 7 mars 2024

Le Maire,



Vincent CASTAGNÈDE.

